

## Procès verbal

Le jeudi 27 mars 2025 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 20 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de Catherine MARTINEZ.

Secrétaire de la séance : Aurélie BONNET

**Présents** : Aurélie BONNET, Nicolas CALLE, Catherine DUFAU, Gérard FLAMENT, Catherine MARTINEZ, Catherine RAYNAUD, Laurent ROUSSEAU,

**Représentés** : Paul DRAPIER représenté par Catherine RAYNAUD, Jean-Pierre MANETTA représenté par Aurélie BONNET, Fanny VALETTE représentée par Catherine DUFAU

**Absents et excusés** :

### Ordre du jour :

Vote du compte administratif 2024 - commune TAURIAC  
Affectation du résultat de fonctionnement 2024 - commune TAURIAC  
Vote du compte de gestion 2024 - commune TAURIAC

Vote du compte administratif 2024 - EAU TAURIAC  
Affectation du résultat de fonctionnement 2024 - EAU TAURIAC  
Vote du compte de gestion 2024 - EAU TAURIAC

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2025

Questions diverses

Approbation du dernier Conseil Municipal en date du 20/02/2025 : Adopté à l'unanimité

### Délibérations du conseil :

#### Délibération sur le compte administratif 2024 - Commune TAURIAC (N° DE\_004\_2025)

Le conseil municipal, réuni et présidé par Gérard FLAMENT, 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Catherine MARTINEZ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	107 855,78	1 924,75	0,00	1 924,75	107 855,78

Opérations exercice	400 764,72	389 896,11	50 849,96	26 378,38	451 614,68	416 274,49
Total	400 764,72	497 751,89	52 774,71	26 378,38	453 539,43	524 130,27
Résultat de clôture		96 987,17	26 396,33			70 590,84
Restes à réaliser	0,00	0,00	14 850,84	22 032,00	14 850,84	22 032,00
Total cumulé	0,00	96 987,17	41 247,17	22 032,00	14 850,84	92 622,84
Résultat définitif		96 987,17	19 215,17			77 772,00

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Gérard FLAMENT  
1er Adjoint

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 - Commune TAURIAC  
(N° DE\_005\_2025)

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	107 855,78
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	34 884,85
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : DEFICIT</b>	10 868,61
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	96 987,17
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2024</b>	<b>96 987,17</b>

Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement - 1068	19 215,17
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	77 772,00
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2024</b>	<b>0,00</b>
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Catherine MARTINEZ  
Maire

Délibération sur le compte de gestion 2024 - Commune TAURIAC (N° DE\_006\_2025)

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;  
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Catherine MARTINEZ  
Maire

Délibération sur le compte administratif 2024 - Eau TAURIAC (N° DE\_007\_2025)

Le conseil municipal, réuni et présidé par Gérard FLAMENT, 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Catherine MARTINEZ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	35 417,47	0,00	59 602,16	0,00	95 019,63
Opérations exercice	81 995,82	115 300,16	23 109,31	18 181,31	105 105,13	133 481,47
Total	81 995,82	150 717,63	23 109,31	77 783,47	105 105,13	228 501,10
Résultat de clôture		68 721,81		54 674,16		123 395,97
Restes à réaliser	0,00	0,00	29 002,10	0,00	29 002,10	0,00
Total cumulé	0,00	68 721,81	29 002,10	54 674,16	29 002,10	123 395,97
Résultat définitif		68 721,81		25 672,06		94 393,87

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Gérard FLAMENT  
1er Adjoint

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 - Eau TAURIAC  
(N° DE\_008\_2025)

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	35 417,47
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	35 417,47
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : DEFICIT</b>	<b>33 304,34</b>
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	68 721,81
<b>A EXCEDENT AU 31/12/2024</b>	<b>68 721,81</b>
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	68721,81
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2024</b>	<b>0,00</b>
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Catherine MARTINEZ  
Maire

Délibération sur le compte de gestion 2024 - Eau TAURIAC (N° DE\_009\_2025)

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Catherine MARTINEZ  
Maire

Délibération des taux d'imposition des taxes directes locales (état 1259) pour l'année 2025  
(N° DE\_010\_2025)

Le Conseil Municipal fixe les nouveaux taux pour l'année 2025 avec une augmentation de 2 % :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 36,61 %
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 174,22 %
- Taxe habitation des résidences secondaires (TH) : 8,67 %

Après délibération, le Conseil Municipal approuve ces taux à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Catherine MARTINEZ  
Maire

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 10 avril 2025.  
Fin de séance : 23h00

Catherine MARTINEZ  
Président de séance



Aurélien BONNET  
Secrétaire de séance